

La croix de Pradier

Distance



11.5 km

Durée



3h15

Dénivelé



+347 m

Balisage



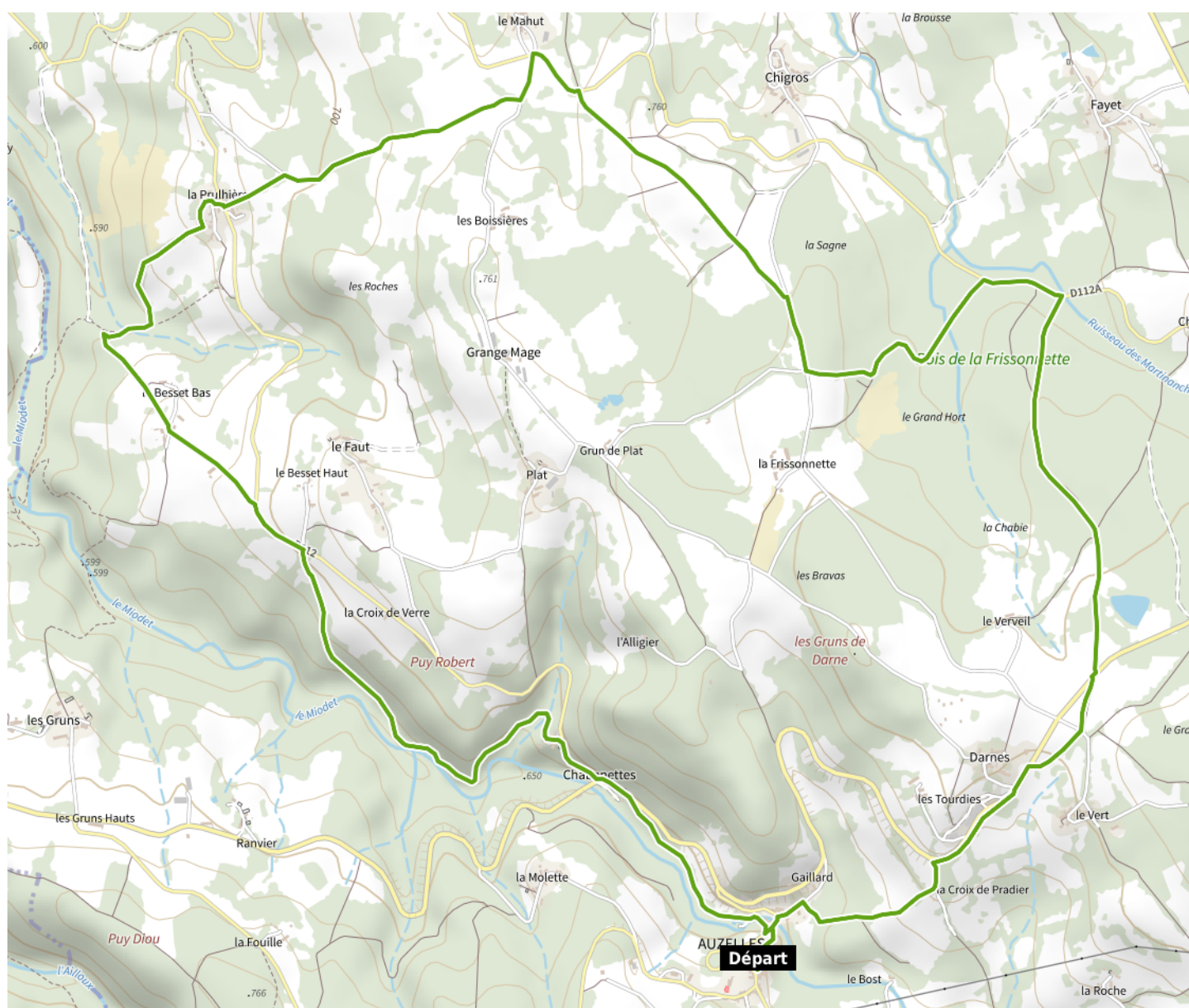
Jaune

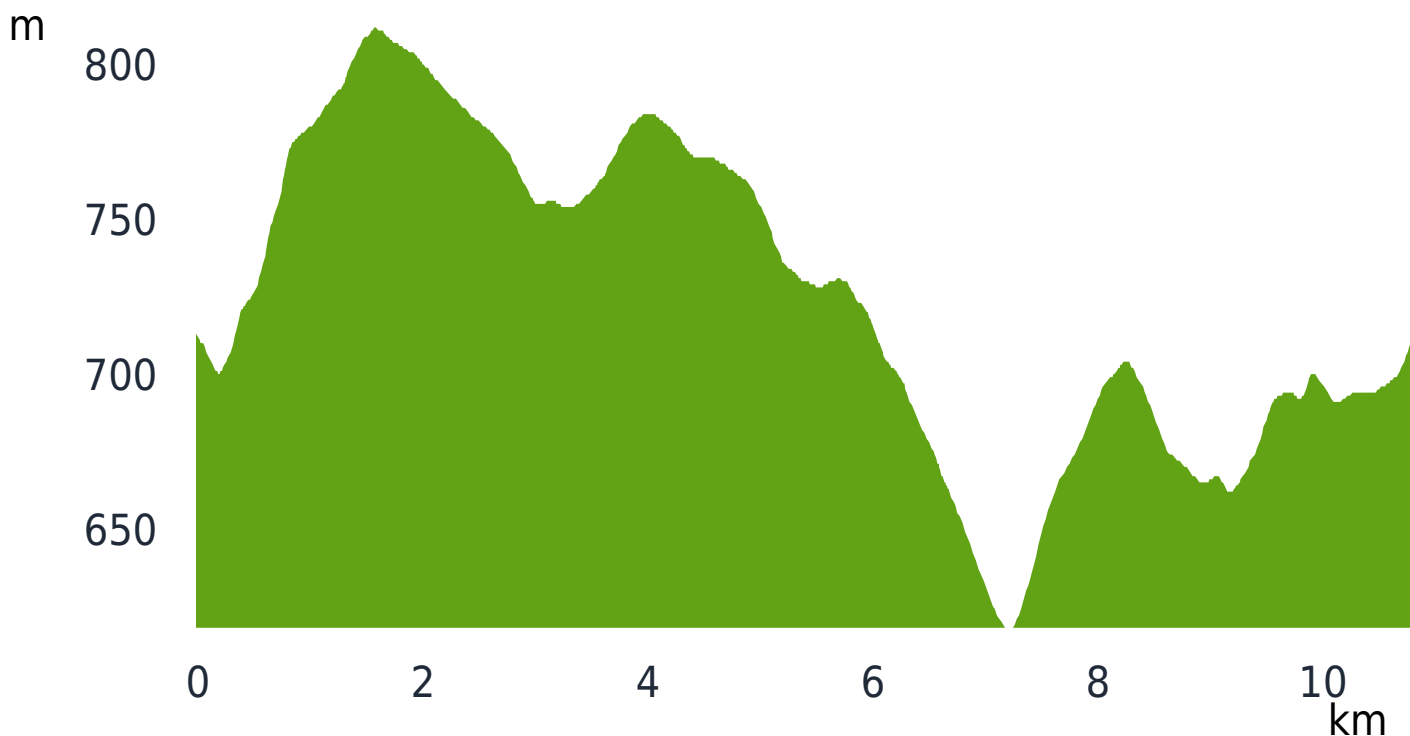


Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Auzelles

Adresse de départ

D 112 - Le bourg

63590 Auzelles

Accès au point de départ

Depuis Cunlhat, emprunter la D 225 en direction du village de L'Alleyras. Au village suivre la D 996 en direction d'Issoire. Après 4 km, bifurquer à gauche sur la D 112 pour rentrer dans le bourg d'Auzelles.

Description du parcours

Un circuit où l'on découvre l'église fortifiée de Saint-Blaise (ferrures du XVIII et fresques du XVème), l'église inachevée de Prulhière, un point de vue sur la vallée du Miodet et les anciennes mines de plomb de Chabanettes (montagne de sables blancs).

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : De la place de l'église à Auzelles. Descendre à gauche de l'église, puis prendre le premier chemin à droite après le pont. Tourner après la dernière maison d'Auzelles sur un chemin qui mène à la croix de Pradier.

Étape 2 : Dans le village, tourner à gauche. Suivre la D 996 sur 400 m, puis prendre à droite un sentier entre des murets. Au carrefour, poursuivre tout droit jusqu'à la route. Traverser la D 996 et poursuivre en face. Au premier carrefour, continuer tout droit à travers bois jusqu'à la D 112 E. La prendre à gauche sur 250 m environ, puis tourner sur le chemin à gauche vers la Frissonnette.

Étape 3 : À la route, tourner à droite. À la sortie du bois, obliquer à gauche sur un chemin qui descend jusqu'à la D 112 E. Prendre cette route sur 200 m. Devant le Mahut, tourner à gauche sur un chemin goudronné vers les Boissières. Le quitter à droite au premier carrefour, suivre sur 800 m le goudron puis prendre à gauche un sentier herbeux jusqu'à la Pruhlière. Au milieu du village, passer devant la croix et descendre sous les habitations. Emprunter le sentier à droite. À la sortie, poursuivre le chemin à droite sur 100 m. Au virage, bifurquer sur la gauche et suivre en corniche de la vallée.

Étape 4 : Remonter à gauche en direction du Besset-bas. Laisser le chemin de gauche et continuer sur le sentier en face. Rejoindre le goudron et le suivre à droite sur 100 m. Prendre à droite un chemin qui redescend dans la vallée du Miodet. Face au ruisseau, monter le chemin à gauche et rejoindre le hameau de Chabanettes.

Étape 5 : À la sortie du hameau, prendre à droite et rejoindre l'auberge de Chabanettes. Au croisement, prendre la route à gauche sur 100 m. Après la première maison, suivre le chemin qui part à droite au-dessus du Miodet. Au pont en bois, suivre la route à droite qui monte au bourg sur 100 m, et tourner à gauche au premier chemin pour rejoindre l'église

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.